

Financière de Tubize SA

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles
Contact : investorrelations@financiere-tubize.be

Rapport annuel 2024 Informations réglementées - 22 mars 2025

Le conseil d'administration de la Financière de Tubize a établi le rapport annuel 2024. Ce rapport est disponible sur le site internet www.financiere-tubize.be

- Bénéfice de l'exercice € 90,1 millions (€ 88,2 millions en 2023, + 2,2%),
- Réduction de l'endettement bancaire amenant ce dernier de € 79,2 millions au 31 décembre 2023 à € 41,3 millions au 31 décembre 2024,
- Acquisition, en 2024, de 53.706 titres UCB, amenant la participation de 36,24% au 31 décembre 2023 à 36,27% au 31 décembre 2024.

Si l'assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2025 approuve les comptes annuels 2024 et l'affectation du résultat proposée, un dividende de € 1,04 brut (contre € 0,97 pour l'exercice 2023, soit une augmentation de 7,2%) sera payable à partir du 5 mai 2025 aux bureaux, sièges et agences de la BNP Paribas Fortis, contre remise du coupon n° 20.

Ex-dividende	30 avril 2025
Enregistrement	2 mai 2025
Date de paiement	5 mai 2025